



## AVIS DE VACANCE DE LA FONCTION DE DIRECTEUR DE L'IUT MONTPELLIER-SETE

La fonction de Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) Montpellier-Sète sera vacante à compter du mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2025.

L'IUT Montpellier-Sète est une composante de formation de l'Université de Montpellier. Elle regroupe 8 départements d'enseignement et accueille environ 2 400 étudiants par an. Elle délivre 7 BUT déclinés en 22 parcours et 8 Licences professionnelles en 60 ECTS. Ses équipes regroupent 200 enseignants-chercheurs et enseignants et 85 personnels BIATS. Les infrastructures de l'IUT sont réparties sur 3 campus : un à Montpellier et 2 à Sète. En 2024, son budget propre intégré s'élevait à 6,3M€.

Le fonctionnement de l'IUT est organisé conformément aux dispositions des art. L713-1 (2°), L713-9 et D713-1 et suivants du Code de l'éducation.

L'IUT est administré par un Conseil élu et dirigé par un Directeur choisi dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'institut, sans condition de nationalité. Le Directeur est élu par le Conseil. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Aux côtés du Président du Conseil, le Directeur assure la représentation de la composante auprès des tutelles, des partenaires universitaires, socio-économiques et des autorités civiles. Il prépare les délibérations du Conseil et en assure l'exécution. Il est ordonnateur des dépenses et des recettes et a autorité sur l'ensemble des personnels de l'IUT.

Le calendrier fixant le déroulement des opérations électorales est arrêté comme suit :

Etape	Dates
Diffusion de l'avis de vacance	Lundi 4 novembre 2024
Dépôt des candidatures	Mardi 12 et mercredi 13 novembre 2024
Séance du Conseil de l'Institut chargé de l'élection	Mardi 3 décembre 2024
Prise de fonction	Mercredi 1 <sup>er</sup> janvier 2025

Le dépôt des candidatures est obligatoire.

La candidature doit se présenter sous forme de lettre, accompagnée d'un curriculum vitae. Elle peut être accompagnée d'une profession de foi de 4 pages, au maximum. Le contenu des professions de foi est libre, sous réserve de ne contenir aucun abus de nature à fausser la sincérité du scrutin, ni aucune mention de nature à troubler l'ordre public.

Les candidatures sont adressées à l'attention de M. le Président du Conseil de l'IUT, de l'une des manières suivantes :

- > Envoyées par courrier électronique à l'adresse [iutms-election-directeur@umontpellier.fr](mailto:iutms-election-directeur@umontpellier.fr), **au plus tard le 13 novembre 2024 à 18h00**. Un récépissé de dépôt sera adressé. Il ne préjuge pas de la recevabilité de la candidature.
- > Déposées en main propre, sur rendez-vous auprès du Directeur Administratif ([justin.chareyre@umontpellier.fr](mailto:justin.chareyre@umontpellier.fr)). **Les rendez-vous de dépôts seront programmés le mardi 12 et mercredi 13 novembre, entre 9h00 à 18h00**. Le récépissé de dépôt remis au candidat ne préjuge pas de la recevabilité de la candidature.
- > Adressées par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Monsieur le Président du Conseil de l'IUT Montpellier-Sète, IUT Montpellier-Sète, 99 avenue d'Occitanie, 34090 MONTPELLIER. Elles doivent être arrivées, **au plus tard, le 13 novembre 2024 à 18h00, délai de rigueur**. Il appartient aux candidats d'anticiper les délais d'acheminement du courrier postal. Le récépissé de dépôt envoyé par courrier électronique au candidat ne préjuge pas de la recevabilité de la candidature.

Pour toutes informations complémentaires, il est possible de contacter Monsieur Justin CHAREYRE ; Directeur administratif de l'IUT Montpellier-Sète aux coordonnées suivantes : +33 (0)4 67 99 58 50 00 | +33 (0)6 88 84 05 06 | [justin.chareyre@umontpellier.fr](mailto:justin.chareyre@umontpellier.fr)

Le présent avis de vacance est diffusé, pour information, à :

- M. le Président de l'Université de Montpellier,
- Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de l'IUT Montpellier-Sète,
- Mesdames et Messieurs les personnels et étudiants, de l'IUT Montpellier-Sète,
- M. le Président de l'Assemblée des Directeurs d'IUT.

Il est mis en ligne sur le site internet de l'IUT Montpellier-Sète : <https://iut-montpellier-sete.edu.umontpellier.fr>